



RCS : ANGERS

Code greffe : 4901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 01161

Numéro SIREN : 413 101 957

Nom ou dénomination : FINANCIERE DE L OMBREE

Ce dépôt a été enregistré le 23/06/2016 sous le numéro de dépôt 5866

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE

LE 23 JUIN 2016

FINANCIERE DE L'OMBREE

Société par actions simplifiée au capital de 2.000.000 Euros

Siège Social : Boulevard Jean-Baptiste Colbert – Zone d'activité de l'Ombree

(49520) COMBREE

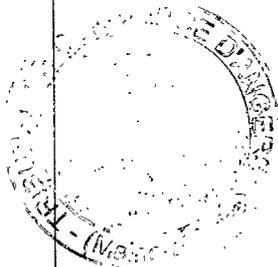
R.C.S ANGERS 413 101 957

2016/A/5866

2015 B 116 A

CONSEIL DE SURVEILLANCE

DU 13 MAI 2016



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

L'an deux mil seize,

Le treize mai,

A dix-sept heures,

Les membres du Conseil de surveillance de la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" (ci-après la « Société ») se sont réunis au siège social, sur convocation régulière.

Le registre de présence, signé par chacun des membres, établit que sont présents à la réunion :

- Monsieur François RAGUIN
- Madame Sonia SIKORAV
- Madame Anne-Claire RAGUIN CARRAZ,
- Madame Pascale RAGUIN HENNEQUIN,
- Monsieur André NADIRAS,
- Monsieur Jacques BERAUD,
- Monsieur Jacques CHATELIER,
- Monsieur Jean-Pierre CHARDON,
- Monsieur Jean-Marcel MORISSET,
- Monsieur Jean-Tristan VERNA.

Le Conseil comprenant la présence effective de plus de la moitié de ses membres en exercice peut valablement délibérer.

A

Monsieur François RAGUIN préside le Conseil, en sa qualité de Président du Conseil de surveillance.

Monsieur Sébastien CHATELIER, observateur et postulant à la candidature au poste de membre du Conseil de Surveillance, assiste également à la réunion.

ORDRE DU JOUR

Le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- -----

- Nomination de Monsieur Sébastien CHATELIER en qualité de membre du Directoire ;
- Nomination de Monsieur Sébastien CHATELIER en qualité de Directeur Général ;
- Cessation des fonctions de membre du Conseil de Surveillance exercées par Monsieur Philippe PADIOU ;

NOMINATION DE MONSIEUR SEBASTIEN CHATELIER EN QUALITE DE MEMBRE DU DIRECTOIRE

Le Conseil de surveillance décide de nommer en qualité de membre du Directoire de la Société, pour une durée de six (6) ans à compter de ce jour qui expirera, sauf renouvellement, à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- **Monsieur Sébastien CHATELIER**, demeurant 20 bis rue de Brissac à ANGERS (49000)

Ce dernier déclare accepter lesdites fonctions et déclare en outre qu'il n'est pas frappé de l'interdiction ou de la déchéance du droit d'administrer une société par application de la législation en vigueur.

Le Conseil de surveillance indique à Monsieur Sébastien CHATELIER que le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société ; il les exerce dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par les statuts au Conseil de surveillance et aux assemblées d'associés.

Toutefois, mais à titre de mesure d'ordre intérieur non opposable aux tiers et en application de l'article 17.5 des statuts, le Directoire doit recueillir l'accord préalable du Conseil de surveillance pour les actes, opérations et engagements suivants :

- conclusion d'engagements de caution ou avals,
- octroi de garanties sur l'actif social,
- acquisition, échange, apport ou cession d'immeubles,
- acquisition, cession, apport ou mise en location-gérance de fonds de commerce,
- création de filiales,
- modification de la participation de la Société dans ses filiales,
- acquisition ou cession de participations dans toutes sociétés, entreprises ou groupements quelconques,
- emprunts d'un montant supérieur à 500.000 euros.

Monsieur Sébastien CHATELIER est également avisé que les membres du Directoire sont autorisés à répartir entre eux les tâches de la direction étant entendu que la répartition, si elle intervient, ne pourra avoir pour effet de retirer au Directoire son caractère d'organe assurant collégalement la direction de la Société.

NOMINATION DE MONSIEUR SEBASTIEN CHATELIER EN QUALITE DE DIRECTEUR GENERAL

Le Conseil de surveillance décide d'attribuer le pouvoir de représentation de la Société FINANCIERE DE L'OMBREE à Monsieur Sébastien CHATELIER, lequel portera ainsi le titre de Directeur Général à compter de ce jour.

A titre de mesure d'ordre intérieur, Monsieur Sébastien CHATELIER devra cependant recueillir l'accord préalable et unanime des autres membres du Directoire, pour pouvoir engager la Société vis-à-vis des tiers.

REMUNERATION DE MONSIEUR SEBASTIEN CHATELIER

Le Conseil de surveillance décide de reporter à une prochaine réunion l'examen de la rémunération de Monsieur Sébastien CHATELIER, au titre de l'exercice de son mandat social.



4

**CESSATION DES FONCTIONS DE MEMBRE DU CONSEIL DE
SURVEILLANCE EXERCEES PAR MONSIEUR PHILIPPE PADIOU**

Le Conseil de surveillance prend acte de la cessation des fonctions de Monsieur Philippe PADIOU, ès-qualités de membre du Conseil de Surveillance, à compter du 11 décembre 2015.

Le Conseil de surveillance tient à rendre hommage à Monsieur Philippe PADIOU pour sa participation active, depuis de nombreuses années, aux travaux du Conseil de surveillance ainsi qu'à ceux de ses Comités.

CLOTURE

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized, somewhat abstract shape. The signature is located in the lower right quadrant of the page.